Affiché le

ID: 027-242700607-20230228-2023_0048-DE

PAYS DU NEUBOURG COMMUNAUTE DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 28 Février 2023 Extrait des délibérations n°5

Date de convocation : le 22 février 2023. Date d'affichage : le 22 février 2023.

Les membres du conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis le 28 février 2023 à 20 h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE − Président -, salle polyvalente de SAINTE-OPPORTUNE-DU-BOSC. ➤ Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme HENON − Maire de SAINTE-OPPORTUNE-DU-BOSC.

Membres en exercice : 55

Présents: 45

Pouvoir (s): 4

Toutes les communes étaient représentées sauf : BACQUEPUIS - DAUBEUF-LA-CAMPAGNE - ECAUVILLE - IVILLE - LE TILLEUL LAMBERT - SAINT-MESLIN DU BOSC.

NOTA: Monsieur Jean-Paul LEGENDRE s'est retiré de la séance. Le doyen de l'assemblée: Monsieur Jean-Paul VALIGNAT – a procédé aux votes des différents comptes administratifs 2022.

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BACQUEPUIS	HUREL William - Absent	BRIZARD Marie-Odile - Excusée
BERENGEVILLE LA CAMPAGNE	LHERMEROULT Patrick - Excusé	ROCREE Roselyne
BERNIENVILLE	DUCLOS Christian - Excusé	CHECA Marie-France
BROSVILLE	ROMET Marc - Excusé	LECOMTE Béatrice
CANAPPEVILLE	DUVAL Laurence – Excusée	SERGENT Agnès - Excusée
	POUVOIR : Martine SAINT LAURENT - HOUETTEVILLE	give _includes
CESSEVILLE	DEBUS Alain	POISSON Virginie
CRESTOT	LOUIS Christine	PATTEY Philippe
CRIQUEBEUF LA CAMPAGNE	MARIE Michèle	DAUTRESME Thierry
CROSVILLE LA VIEILLE	CARPENTIER Pascal	GRILLE Aline
DAUBEUF LA CAMPAGNE	BUSSIERE Laurance – Excusée	BUISSON Sébastien - Absent
	POUVOIR : Benoît HENNART - QUITTEBEUF	The first of months of the mon
ECAUVILLE	MAILLARD Françoise - Excusée	PLESSIS Elisabeth - Excusée
ECQUETOT	LONCKE Didier - Excusé	RICHARD Didier
EMANVILLE	DULUT Thierry	DUMONT Françoise- Excusée
EPEGARD	DEMARE Pascal	PAYAN Jean-François
EPREVILLE PRES LE NEUBOURG	ELIOT Patrick	BRIOSNE Maurice
FEUGUEROLLES	VALIGNAT Jean-Paul	BOISRENOULT André
FOUQUEVILLE	LEMOINE Didier	SOENEN Bruno - Absent
GRAVERON SEMERVILLE	CARRERE GODEBOUT Claire	LAWANI Nicolas - Excusé
HECTOMARE	PLOYART François	DUGORD Jean-Pierre - Absent
HONDOUVILLE	PARIS Jean-Charles	DOGORD Jean-Fielde - Absent
HONDOOVIELE	FUENTES Evelyne	
HOUETTEVILLE	SAINT LAURENT Martine	LEGRAND Catherine
IVILLE	LEGENDRE Jean-Paul - Absent	MAUGUY Jean-Luc - Excusé
LA HAYE DU THEIL	COUCHAUX Alain	PORTE Michel - Excusé
LA PYLE	PILETTE Gérard	ROUSSIAU Yann - Absent
LE BOSC DU THEIL	VALLEE Laurent	RUUSSIAU Yann - Absent
LE BOSC DU THEIL	RECULARD Sandrine	I .
	BERTHELIN Giovanni	
LE NEUBOURG	VAUQUELIN Isabelle – BRONNAZ Francis - CHEUX Arnaud	
LE NEOBOURG	CHEVALIER Marie-Noëlle – DAVOUST Francis – LE MERRER	
	Anita – LEROY Hélène - ONFRAY Didier.	
	DETAILLE Edouard – Excusé : POUVOIR Francis BRONNAZ	
	LOPEZ Brigitte – Excusée	
LE TILLEUL LAMBERT	GAVARD-GONGALLUD Jean-François - Absent	LEMARCHAND Fabien - Absent
LE TREMBLAY OMONVILLE	LEFEBVRE Jean-François	MOULIN Martial - Excusé
LE TRONCQ	SAMSON Catherine	
MARBEUF	CARPENTIER Bertrand	LECOUTEUX Laëtitia
QUITTEBEUF		GAILLARD Thomas
ST AUBIN D'ECROSVILLE	HENNART Benoît	GARREAUD Virginie – Excusée
ST MESLIN DU BOSC	DEPARIS Christiane	ORONA Thierry – Excusé
	BONNEAU Christian - Excusé	JOUEN Eric - Absent
STE COLOMBE LA COMMANDERIE	BUYZE Jacky – Excusé : POUVOIR Jacky LARGESSE LARGESSE Jacky	
STE OPPORTUNE DU BOSC	HENON Jérôme	MORISSET Maryse
TOURNEDOS BOIS HUBERT	WALLART Roger	CAUCHOIS Isabelle- Excusée
TOURVILLE LA CAMPAGNE	BOURGAULT Hugues	
VENAN	FOSSE Patricia	
VENON	PICARD Philippe	CHOMONT Hélène - Excusée
VILLETTES	RAIMBOURG Guy	ROBACHE Arlette
VILLEZ SUR LE NEUBOURG	PLESSIS Gérard	BRIANT William - Excusé
VITOT	LELARGE Joël	LEBOURG Yann - Excusé

Envoyé en préfecture le 08/03/2023 Reçu en préfecture le 08/03/2023 Affiché le

ID: 027-242700607-20230228-2023_0048-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 28 Février 2023 Extrait des délibérations n°5

COMPETENCE FINANCES

Objet: Budget Annexe MAISON DES ARTISANS - Compte Administratif 2022

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT:

Dépenses d'investissement	0,00 €
Recettes d'investissement	0,00 €
Résultat d'investissement de l'exercice	0,00 €
Résultat d'investissement de clôture (qui tient compte du résultat N-1)	8 128,62 €

RESTES A REALISER Dépenses d'investissement	3 276,14 €
RESTES A REALISER Recettes d'investissement	0.00 €

FONCTIONNEMENT:

19 847,44 €
75 555,05 €
55 707,61 €
113 623,89 €

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2121-31 et L5211-1,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 15 février 2023,

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu Monsieur Jean-Paul VALIGNAT, doyen de l'assemblée, le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- approuve le rapport de présentation,

- approuve le Compte Administratif global du Budget Annexe Maison des Artisans 2022, tel que présenté cidessus.

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits. Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance Jérôme HENON

Le Président, Jean-Paul LEGENDRE

MUNE

0 8 MARS 2023